

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite à la question inscrite au Feuilleton de l'Assemblée nationale du 14 avril 2022 dans laquelle M. Harold Lebel, député de Rimouski, pose la question suivante : Le gouvernement s'engage-t-il à proposer du soutien financier aux entreprises touchées par la hausse des prix du carburant, notamment celles œuvrant dans les secteurs agricoles et du transport, pour lesquelles il est plus difficile d'absorber cette hausse?

Notre gouvernement est sensible à la situation financière des entreprises québécoises, dont celles directement affectées par la hausse récente des prix du carburant.

À cet égard, le régime fiscal prévoit une mesure appuyant les petites et moyennes entreprises (PME) les plus affectées par la hausse des coûts de transport additionnels provenant, notamment, du prix élevé du carburant. La déduction additionnelle pour les frais de transport des PME peut représenter une aide pouvant atteindre jusqu'à 10 % du revenu brut des PME.

En ce qui concerne le secteur agricole spécifiquement, les producteurs au Québec peuvent compter sur divers programmes de gestion des risques d'entreprise administrés par La Financière agricole du Québec afin d'atténuer l'effet de la hausse du prix des intrants agricoles, dont le prix des carburants et des engrais. Les programmes de gestion des risques prennent en compte la hausse du prix des carburants soit par une indexation annuelle du programme ou comme dépenses admissibles dans le revenu des entreprises agricoles.

Par ailleurs, plusieurs mesures ont d'ailleurs été mises en place par notre gouvernement afin de libérer des liquidités au sein des entreprises québécoises et de tenir compte des particularités de leurs opérations, notamment la réduction du taux d'imposition des PME au même niveau que celui de l'Ontario, soit 3,2 %.

En sus de ces mesures, le gouvernement du Québec s'engage à rester attentif aux besoins des entreprises québécoises face aux perturbations financières et économiques auxquelles elles sont confrontées et à déployer les efforts nécessaires pour améliorer leur contexte d'affaires afin de leur permettre de bénéficier d'un environnement propice à leur croissance.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EG' or similar initials, written in a cursive style.

Eric Girard